

TAXE D'APPRENTISSAGE

Chefs d'entreprise, faites d'une obligation fiscale un investissement !

Soutenez votre territoire,

Versez votre taxe au

Seul collecteur régional interconsulaire

VERSEMENT
AVANT LE 1^{ER} MARS

Chrystelle Bonvalet T. 04 84 20 00 32 - c.bonvalet@digne.cci.fr - www.digne.cci.fr

Avec la CCIT 04, la taxe, c'est simple !

- ◆ Vous avez la garantie que votre participation sera utilisée dans votre département afin de conforter la qualité de l'enseignement assuré par la voie de l'alternance.
- ◆ Vous permettez aux entreprises locales d'accueillir des apprentis collaborateurs motivés et de contribuer à leur qualification professionnelle.



 CCI ALPES
DE-HAUTE-PROVENCE

803729

BRUN

ALP2

La Provence 4.01.18